

Attention ces évaluations remplacent les examens terminaux qui auraient dû se tenir entre le 27 avril 2020 et le 7 mai 2020

En Licence 1, seuls les étudiants inscrits en régime dérogatoire sont concernés.

Chères étudiantes, chers étudiants,

Dans le cadre du Plan de continuité de l'activité pédagogique et dans le respect des préconisations de la Présidence de l'Upec, les directions de l'AEI International School et de l'École internationale d'études politiques ont arrêté les modalités d'évaluation des examens terminaux.

Calendrier des évaluations :

- **Envoi des DM** : vous recevrez les sujets via Eprel **entre le 4 le 8 mai 2020**
- **Retour des DM** : Vous devrez rendre vos travaux via Eprel **entre le 1^{er} juin et 5 juin 2020**

Vous trouverez en pièce jointe un tableau dans lequel figure l'enseignant référent.

Formes possibles d'évaluations :

Tous les étudiants seront évalués individuellement. Deux formes d'évaluations ont été retenues, soit un cas pratique, soit une fiche de lecture.

- **Cas pratique :**
Votre rédaction ne devra pas excéder 2 pages.
L'enseignant indiquera le format du devoir : la police à utiliser, l'interligne, la marge... Ces indications seront à respecter scrupuleusement.
- **Fiche de lecture :**
Votre rédaction ne devra pas excéder 2 pages.
Cette fiche fera référence à un ouvrage accessible via la bibliothèque universitaire ou sur internet gratuitement.
Le lien d'accès à cet ouvrage vous sera indiqué par l'enseignant.
L'enseignant indiquera le format du devoir : la police à utiliser, l'interligne, la marge... Ces indications seront à respecter scrupuleusement.

Comment recevoir mes sujets d'examen ? :

- Les enseignants déposeront leurs sujets sur Eprel, dans la section travaux entre le 4 et le 8 mai 2020.
- Vous devrez vous connecter sur Eprel, aller dans la section travaux du cours concerné, cliquer sur le travail pour pouvoir déposer ensuite votre soumission (en cliquant sur nouvelle soumission).
L'Université a mis une application en ligne que vous pouvez utiliser sur votre smartphone pour vous aider à utiliser les services d'EPREL : <https://upecidpetu.glideapp.io/>

Comment rendre mon DM ? :

- Vous devrez restituer votre DM dans la section travaux sous Eprel entre le 1^{er} et le 5 juin.

Nous vous rappelons que pour chaque matière, il s'agit d'un travail individuel. Les enseignants disposeront de l'outil anti-plagiat pour pouvoir évaluer plus justement vos devoirs.

PS :

Pour les étudiants concernés par les mémoires en remplacement du séjour, les thèmes seront donnés après la période d'évaluation.

Prenez soin de vous.

Bien cordialement,

La direction de l'AEI International School
La direction de l'Ecole internationale d'études politiques



Faculté d'A.E.I
Université Paris-Est Créteil Val de Marne